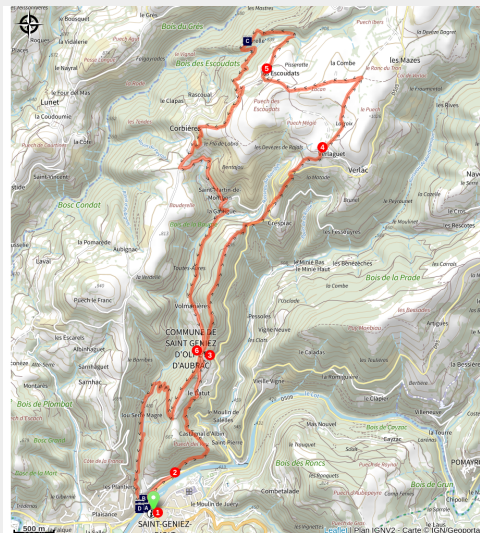


La Chapelle d'Aurelle

Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac



Chapelle d'Aurelle (©V'olt Services)



Au départ de St Geniez d'Olt et d'Aubrac, dans la vallée du Lot, vous gravirez lentement les pentes de l'Aubrac pour découvrir le hameau et la chapelle d'Aurelle. On ne peut y accéder qu'à pied !

Site exceptionnel avec sa chapelle romane du XIVème siècle et biodiversité exceptionnelle : un joyau au milieu d'une forêt.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 20.5 km

Dénivelé positif : 875 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Géologie, Histoire et patrimoine, Point de vue, Top 3 Aveyron

Itinéraire

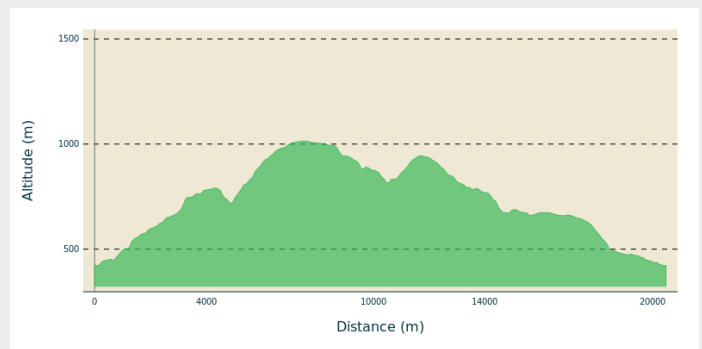
Départ : Office de Tourisme, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Arrivée : Office de Tourisme, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

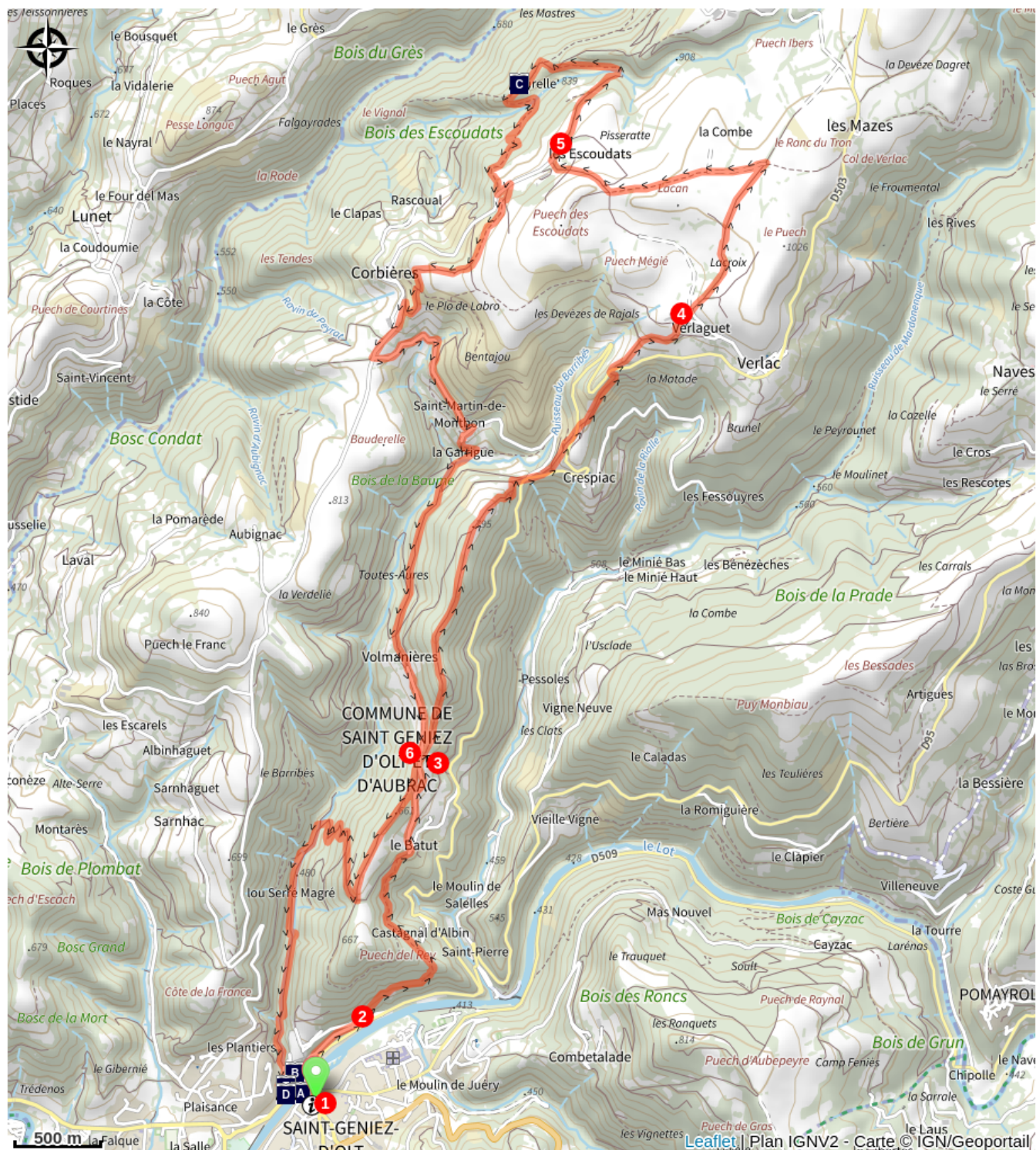
Profil altimétrique



Altitude min 421 m Altitude max 1014 m

1. À la sortie du cloître, tourner à gauche dans la rue de l'Hôtel de Ville, traverser le Lot sur le Vieux Pont. Tourner à droite, dans la rue du Moulin sur 60m, puis emprunter à gauche la rue de la Poujade. Passer devant la chapelle Saint Antoine et prendre à gauche
2. Au croisement de la route qui monte au cimetière, continuer par le sentier tout droit (chemin Fournas). Le sentier longe d'anciennes vignes ou fraisières, avant de pénétrer dans le sous-bois. Il devient plus encaissé. A l'intersection, poursuivre à droite en direction de la chapelle d'Aurelle (panneau signalétique). Au Batut, emprunter le chemin, à gauche, direction Volmanières, sur 600m.
3. Au croisement des chemins, partir à droite et continuer sur 2 km, jusqu'au carrefour avec la route qui mène à St Martin de Montbon. Traverser cette route et emprunter le sentier face à vous, qui surplombe la D503. A la croix, suivre le sentier qui part à droite pour rejoindre Verlaquet.
4. Laisser le hameau sur votre droite. Au carrefour (croix en bois), suivre le chemin, tout droit, sur 1km. A l'angle de la parcelle (point côté 1008m), virer à gauche sur un chemin d'exploitation jusqu'au hameau des Escoudats.
5. Traverser Les Escoudats, puis descendre à gauche sur un chemin herbeux. Franchir le ruisseau (passerelle) et suivre le sentier à découvert. Au croisement (panneau signalétique), tourner à gauche et rejoindre la chapelle d'Aurelle. Se diriger à gauche et à la dernière maison, monter par un sentier à gauche. Au carrefour, aller tout droit, traverser le ruisseau (passerelle en bois) puis bifurquer à gauche. Monter à travers bois jusqu'à la route, que l'on suit à gauche sur 100m, puis virer à droite, sur un chemin de terre. A l'intersection, continuer tout droit jusqu'à la route qui mène à Corbières. Suivre à gauche en direction de Saint Martin de Montbon. Passer devant l'église, rejoindre le ruisseau du Barribès et le franchir. Suivre à gauche la piste forestière sur 1km. Traverser Volmanières et continuer jusqu'au croisement des chemins du point 3.
6. Au croisement du point 3. pris sur le chemin aller, prendre à droite un sentier dans les bois sur 1km environ. Au croisement des chemins, prendre à droite un large chemin en direction du Puech del Rey. Traverser une 1ère fois le ruisseau du Barribès et le longer à gauche. Traverser le ruisseau une 2nde fois. Ignorer le chemin qui monte à droite, longer le ruisseau et le franchir à gué avant de rejoindre St Geniez d'Olt. Descendre la rue du Barribès jusqu'à la croix de fer, partir à gauche et passer devant l'église. Franchir le Pont Vieux et remonter la rue de l'Hôtel de Ville jusqu'au cloître et rejoindre le parking.

Sur votre chemin...



Statut des marmots (A)



Aurelle et sa chapelle (C)



Eglise paroissiale de St Geniez d'Olt

(E)



Le monument Talabot (B)



Le vieux quartier du Barribès (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Dans le cadre d'un arrêté municipal, la chapelle d'Aurelle sera fermée au public du 1er mai au 1er septembre 2026 pour permettre la protection d'une colonie de chauves-souris (Grand Rhinolophe) en période de reproduction, conformément à l'article L411-1 du Code de l'environnement qui interdit la destruction ou la perturbation des espèces protégées.

Ce site constitue un lieu d'intérêt écologique majeur à l'échelle régionale pour cette espèce strictement protégée.

Une vidéosurveillance en temps réel permet de suivre l'évolution de la colonie.

[Une visite virtuelle de l'intérieur de la chapelle](#) est disponible sur smartphone. Pour explorer ce monument historique remarquable, il vous suffit de scanner le QR code.

Par ailleurs, vous pouvez également observer l'intérieur à travers la petite trappe intégrée dans la porte..

En 2021, la mairie de St Geniez d'Olt et d'Aubrac a modifié le tracé de cette randonnée pour éviter le goudron au maximum.
Le balisage a été soigné et des poteaux vous indiqueront régulièrement la direction à prendre et le nombre de km restant.

Comment venir ?

Accès routier

St-Geniez d'Olt, à 45 km au Nord-Est de Rodez par la N 88, D 45 et la D 95.

Parking conseillé

Parking de l'Hôtel de Ville

i Lieux de renseignement

**Office de Tourisme des Causses à
l'Aubrac - Bureau de St-Geniez d'Olt
- Campagnac**

Le Cloître, 12130 St-Geniez-d'Olt et
d'Aubrac

stgeniezdolt@causses-aubrac-
tourisme.com

Tel : 0565704342

<http://www.causses-aubrac-tourisme.com>



Sur votre chemin...



Statut des marmots (A)

On raconte qu'à la fin du XVe s., vivait à Saint-Geniez un pêcheur dont les deux enfants avaient capturé une marmotte. Par un après-midi orageux, le petit animal s'enfuit, effrayé, vers le "Puech del Rey". Les deux enfants se lancèrent à sa poursuite alors qu'un violent orage éclatait, noyant la vallée sous un vrai déluge. A leur retour, plusieurs maisons avaient été emportées dont la leur, et leur père avait péri noyé. Leur vie avait été épargnée grâce à la fuite du petit animal. Ils furent appelés familièrement les Marmots. Ce nom fut donné, par extension, à tous les habitants. Aujourd'hui encore, les habitants de St Geniez s'appellent officiellement les Marmots et Marmottes. La statue ,qui trône au milieu du Pont Vieux depuis juin 1999, rappelle cette légende.

Crédit photo : ® OT des Causses à l'Aubrac



Le monument Talabot (B)

Née en 1822, Marie Savy, orpheline d'une modeste famille, quitte Saint-Geniez pour travailler chez des notables marseillais. Elle rencontre l'ingénieur Paulin Talabot, constructeur de lignes ferroviaires dans tout le bassin méditerranéen et fondateur de la ligne P.L.M. (Paris - Lyon - Méditerranée). Une relation sentimentale se noue entre eux, malgré leur grande différence d'âge.

Paulin, pour raisons professionnelles, doit s'installer à Paris. Marie y fréquente la haute société, tient Salon, et fait par ailleurs des dons réguliers aux bonnes œuvres de Saint-Geniez. Selon la légende, de retour dans son pays natal, Marie serait arrivée en grand équipage devant la petite bourgeoisie locale, qui aurait alors vu d'un très mauvais œil le retour de cette « parvenue ». A ceux qui lui jetaient la pierre, elle aurait répondu « Puisque vous m'abaissez de mon vivant, je vous dominerai après ma mort ».

Lors de l'inauguration de la Tour Eiffel en 1889, elle contracte une pneumonie qui lui sera fatale. Elle laisse un testament précisant, en plus du legs de sa fortune aux indigents de Saint-Geniez, les modalités du monument qui lui servira de sépulture. Son héritier en confie la conception à Lucien Magne, architecte sur le chantier de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. La statue en marbre et un bas-relief sont l'œuvre de Louis-Ernest Barrias, les autres du sculpteur aveyronnais Denys Puech. Bien que Marie ait acheté une concession dans le nouveau cimetière, l'architecte souhaite que l'œuvre soit mise en valeur. Le neveu de Marie Talabot négocie alors avec la municipalité pour l'ériger à l'emplacement de l'ancien château.

Réalisé et présenté à Paris en 1892, le mausolée est ensuite démonté puis transporté à Saint-Geniez par chemin de fer avant d'être assemblé sur son emplacement actuel. Il est inauguré le 17 octobre de la même année.

De l'emplacement, vous jouissez d'une superbe vue sur la ville et le Lot

Crédit photo : © OT des Causses à l'Aubrac



Aurelle et sa chapelle (C)

Situé sur une arrête rocheuse, dans un site exceptionnel, le hameau d'Aurelle mérite une visite.

Au X^e s., le château d'Aurelle étendait sa domination sur les 5 communes alentours (Lunet, les Crouzets, St Martin de Montbon, Naves d'Aubrac, Verlac). Cette importante seigneurie, possession de la puissante famille des Canilhac, érigée en baronnie au XIII^e s., connaît pendant la guerre de Cent ans, routiers, épidémies et destruction de l'église romane en 1382, sur ordre du seigneur de Canilhac, baron d'Aurelle.

La chapelle actuelle est rebâtie l'année suivante dans le style roman et sur un même plan simple : nef unique et chœur droit terminé par un abside semi circulaire, couronnée par un clocher-peigne.

La toiture de schiste envahie par la végétation et le four ont été restaurés dans les années 80 par l'association des amis d'Aurelle.

A partir du XIX^e siècle, les habitants émigrent vers les capitales régionales, Paris et l'Argentine où ils fondent, avec d'autres aveyronnais, la ville de Piguë.

Le dernier habitant quittera Aurelle en 1948. On ne peut accéder au village que par des chemins pédestres.

La Chapelle d'Aurelle, bâtie au XIV^eme siècle puis rénoverée par une équipe de bénévoles et inscrite aux monuments historiques dans les années 1980, abrite une colonie de "grand rhinolophe", une espèce de chauves-souris protégée.

C'est aujourd'hui la plus grande colonie de reproduction pour cette espèce à l'échelle de l'Occitanie.

Dans le cadre d'un arrêté municipal, la chapelle d'Aurelle sera fermée au public du 1 mai au 30 septembre 2026

pour permettre la protection d'une colonie de chauves-souris (Grand Rhinolophe) en période de reproduction, conformément à l'article L411-1 du

Code de l'environnement qui interdit la destruction ou la perturbation des espèces protégées.

Ce site constitue un lieu d'intérêt écologique majeur à l'échelle régionale pour cette espèce strictement protégée.

Une vidéosurveillance en temps réel permet de suivre l'évolution de la colonie.

Pendant la période de fermeture de la chapelle :

[La Visite virtuelle de la Chapelle d'Aurelle](#) est disponible sur smartphone. Pour explorer ce monument historique



Le vieux quartier du Barribès (D)

Le Barribès est l'un des plus anciens quartiers de la ville. La tannerie s'y est développée dès le XIII^e s. profitant de la proximité du ruisseau.

Les peaux macéraient dans de grands bassins, les «calquières», remplis d'un mélange d'eau et de poudre de tan durant de longs mois avant d'être séchées à l'air libre sur de grands chevalets à même la rue. Les odeurs pestilentielles émanant des

tanneries se diffusaient dans toute la ville, si bien qu'un règlement de police interdit en 1638 aux tanneurs d'apprêter les cuirs dans les quartiers le long du Lot. En 1785, Jean-François Rogéry, procureur du Roi, impose aux tanneurs d'exercer leur activité dans le Barribès.

Jusqu'en 1800 les tanneurs se consacrent à la fabrication de la basane (peau de mouton servant pour la reliure ordinaire des livres), de la vache lisse et des peaux de mouton. Les cuirs sont alors vendus sur les foires ou expédiés sur les marchés des grands centres de négoce. Cependant, la tannerie décline rapidement à partir du XVIII^e s., si bien que Saint-Geniez ne compte plus que 9 ateliers de tanneurs au début du XIX^e s., et seulement 2 en 1930. Depuis, l'activité a définitivement cessé.

Crédit photo : © OT des Causses à l'Aubrac



Eglise paroissiale de St Geniez d'Olt (E)

L'église paroissiale était, à l'origine, la chapelle du château de Saint-Geniez, puissante forteresse contrôlant le passage du Lot, autour duquel se développa la ville. Passée en 1099 sous le contrôle de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, elle est agrandie au XIII^e s. mais reste un édifice modeste.

A la fin du XVII^e s. une grande église, orientée plein Nord, est bâtie sur les bases de l'église primitive, qui constitue alors la première travée de l'église actuelle.

Les travaux, confiés à l'architecte Parate, sont en partie financés par la vente des chapelles latérales aux commerçants et corporations de la ville. A la sobriété de l'architecture s'oppose la richesse des retables et plus particulièrement du maître-autel, représentatif de l'art baroque du XVIII^e s. Dans le chœur, le couronnement stucqué du baldaquin représente la Gloire de Saint-Geniès.

Parmi les chefs d'œuvre de cette église : le grand escalier à double volée parfaitement symétrique, l'orgue, le tombeau de Monseigneur Frayssinous,

Crédit photo : © Wiki Commons